

MEIGNEUX



Publication : Véronique SAMSON

Rédaction : Estelle BOUTONNET, Rosina CAPICCHIONI, Laetitia CHAPELLE, Sandrine DESMAREST, Mario MENDES.

Dépôt légal : 2009pref014-12/08/2009 Directrice de la publication : Véronique SAMSON, Maire

Table des matières

Le mot de Madame le Maire	3
Présentation de la nouvelle équipe municipale	4
Le nouveau site internet de la mairie	5
Nouveaux horaires du secrétariat de la mairie.....	5
Calendrier des manifestations de la commune.....	6
Course cycliste	7
La boîte à livres.....	8
Atelier des décorations de Pâques	9
Déploiement de la fibre	10
La station rhizosphère.....	12
Projection des travaux.....	13
Acquisition d'une maison	15
Service d'eau Potable.....	16
Embellissement de notre village	17
Job d'été	19
Nos projets et travaux	21
L'Association Meigneusienne d'Initiative	22
Calendrier de l'AMI 2020/2021.....	23
Etat civil	24
Entreprises du territoire	25
Annexes	26
Bulletin de participation	26
Conseils et les règles d'élagage préconisés par Enedis	27

Le mot de Madame le Maire

Chers Meigneusiennes et Meigneusiens,

Avant toute chose, un **GRAND MERCI**.

➤ **Merci pour votre patience**

La crise sanitaire que nous traversons ne nous a pas permis de nous rencontrer mais l'espoir de se réunir n'est peut-être pas si loin même s'il faut rester vigilant.

➤ **Merci pour votre confiance**

Un choix très clair s'est exprimé lors des dernières élections, ceci est la preuve que notre programme vous a plu.

Nous ferons notre possible pour ne pas vous décevoir. L'équipe municipale et moi-même serons toujours à l'écoute de tous les administrés pour entendre vos souhaits.

➤ **Merci pour votre solidarité**

C'est une grande fierté pour un Maire de voir un mouvement aussi beau et solidaire se créer pendant une période aussi noire dans son village.

De belles initiatives ont vu le jour pendant et après le confinement et laissent à penser (nous en sommes sûrs) que les Meigneusiens sont des personnes au grand cœur. Des distributions de courses, médicaments, fromages, légumes, asperges, masques et autres ont été organisées par des bénévoles. Qu'il fait bon vivre dans un village aussi familial !

Je mettrai en œuvre toute mon énergie et déploierai l'ensemble de mes capacités pour que Meigneux s'enrichisse de toutes ces choses qui rendront notre vie quotidienne agréable. Des projets, nous en avons plein la tête mais faut-il encore en avoir les moyens.

Patience !

Alors je vous invite à lire notre 1er bulletin communal pour y découvrir tous les événements et projets qui s'y passent et qui s'y passeront.

Bonne lecture

A très bientôt.



Véronique Samson

Présentation de la nouvelle équipe municipale

La nouvelle équipe municipale convie tous les habitants de Meigneux à un Pot de l'Amitié le vendredi 25 septembre à 20 heures (sous réserve des mesures sanitaires en vigueur à cette date).

Ce moment sera également l'occasion de saluer et remercier **Monsieur Patrick Belessort**, Maire de Meigneux de 1997 à 2020, pour son dévouement envers la commune pendant toutes ces années, ainsi que **Madame Claudine Bray**, qui profite désormais d'une retraite bien méritée après 36 années de bons et loyaux services comme secrétaire de mairie.

Merci de bien vouloir remplir et retourner à la Mairie le coupon-réponse que vous trouverez en annexe ou que vous pouvez télécharger sur le site internet,

Avant le 20 septembre.



Le nouveau site internet de la mairie

Le nouveau site de la mairie de Meigneux est désormais en ligne !

Vous y trouverez renseignements pratiques et informations sur la vie de la commune :

- Démarches administratives,
- Vie associative,
- Actions menées par le conseil municipal,
- Services proposés par la mairie : commande de fromage, livraison de paniers de légumes (*à confirmer*)

Nous souhaitons continuer à faire évoluer le site en y ajoutant d'autres rubriques telles que l'histoire du village, les associations, etc.... Si vous avez des souhaits ou des idées de rubriques, n'hésitez pas à nous les communiquer.

Un grand merci à Mario Mendes qui a travaillé dur pour créer de toutes pièces le nouveau site internet de Meigneux !

Nouveaux horaires du secrétariat de la mairie

Pour toutes vos démarches administratives, vos questions, le secrétariat de mairie vous accueille les vendredis de 17 heures à 19 heures.

Il est également possible de prendre rendez-vous avec madame le Maire en contactant le secrétariat de mairie au 01.60.67.31.66 (uniquement les lundi après-midi, mardi et vendredi) ou par mail à l'adresse

mairie.de.meigneux@ozone.net



Calendrier des manifestations de la commune

Année 2020 :

- **25 septembre :**
 - Apéritif d'arrivée de la nouvelle équipe municipale
 - Départ en retraite de Mme BRAY
 - Départ de M BELESSORT

 - **31 octobre :** HALLOWEEN

 - **11 novembre :** Commémoration de la fin de la 1^{ère} Guerre Mondiale

 - **29 novembre :** Repas des Aînés
-

Année 2021 :

- **10 janvier :** Vœux du Maire

- **4 avril :** Chasse aux Œufs de Pâques

- **8 mai :** Commémoration de la fin de la seconde Guerre Mondiale

- **26 juin :** Feux de la Saint Jean

- **31 octobre :** HALLOWEEN

- **11 novembre :** Commémoration de la fin de la 1^{ère} Guerre Mondiale

- **28 novembre :** Repas des Aînés

Si vous souhaitez participer à l'organisation des manifestations, merci de vous faire connaître auprès de la mairie nous avons besoin de vous.

Course cycliste



Comme tous les ans, le vélo-club de Saint-Mammès organisera sa course cycliste à Meigneux le **18 octobre**.

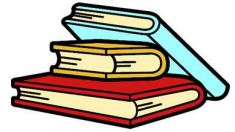
Les concurrents s'élanceront sur un parcours de 8 kilomètres dont le départ sera situé à proximité de la salle communale et l'arrivée au niveau du cimetière.

Quatre courses de niveau départemental sont prévues avec les deux premiers départs à 13 heures et 13 heures 03. Les départs des troisième et quatrième courses auront lieu à 15 heures 15 et 15 heures 18.

Souhaitons une belle journée ensoleillée aux organisateurs et venez nombreux encourager les sportifs !



La boîte à livres



La boîte à livres de nouveau ouverte à tous !

Après plusieurs mois de fermeture à la suite d'un acte de vandalisme, la boîte à livres (située sur le côté droit de l'ancienne école) est de nouveau accessible à tous.

A votre disposition pour un emprunt ou un échange, de nombreux romans de littérature française et étrangère avec en particulier un très large choix de romans policiers.

Vous y trouverez également des livres pour enfants, des BD, des livres de cuisine, ainsi que certains romans classiques de la littérature française étudiés dans le secondaire (Molière, La Fontaine, Racine...).

N'hésitez pas à venir jeter un coup d'œil, mais aussi à déposer les ouvrages (en bon état !) que vous souhaitez partager !





Atelier des décorations de Pâques

Il est temps de se remettre au travail ! 😊

L'atelier des décorations de Pâques va ouvrir à nouveau ces portes dès le **16 septembre** dans la salle de l'ancienne école.

Les petites mains vont pouvoir s'activer à réinventer de nouveaux personnages et de nouvelles scènes pour émerveiller petits et grands au moment de Pâques.

Toutes les bonnes volontés sont invitées à rejoindre le groupe afin de passer de bons et conviviaux moments et faire en sorte que l'hiver passe plus vite. En effet, plus on s'amuse, plus vite la mauvaise saison défile.

Vous pourrez déployer vos talents les **mercredi et vendredi après-midi** à partir de 14h00.

Les lapins et les poules vont encore une fois occuper le village.



Déploiement de la fibre

Le déploiement de la fibre est toujours en cours, mais il nous semble que le bout du tunnel se dessine.

Le retard pris pendant le confinement est maintenant absorbé. Dans notre village, le déploiement de la fibre aérienne et des points de branchement est maintenant terminé.

Il reste le problème sur le réseau enterré d'Orange, qui relie notre commune, au point de concentration situé dans le village de Cessoy. En effet, il s'avère que les fourreaux, qui devaient être utilisés pour le passage des fibres, sont saturés. Il est donc nécessaire d'effectuer des travaux complémentaires de génie civil, non identifiés lors de l'étude (Voir plan ci-après).

Début juillet, le syndicat « Seine et Marne Numérique » a décidé de réaliser les travaux de désaturation, en lieu et place d'Orange qui ne souhaitait pas les effectuer. Ces travaux n'entraîneront aucun surcoût pour la commune, mais augmentent encore les délais de mise en service.

Il a fallu un peu de temps pour déclencher les marchés et trouver une entreprise. Les congés d'été ayant tendance à augmenter les délais. Ceux-ci sont maintenant programmés sur les mois de septembre et d'octobre.

D'une manière réaliste les travaux devraient être terminés d'ici à la fin de l'année. Ensuite, un gel commercial de 3 mois, imposé par l'ARCEP (Autorité de Régulation des Communications Electroniques et des Postes), devra être respecté avant l'ouverture commerciale (voir document descriptif des délais de déploiement ci-après). Les ouvertures commerciales auprès des FAI (Fournisseur d'Accès Internet) devraient donc démarrer au plus tard vers la fin du 1er trimestre 2021.

Plan des derniers travaux à réaliser :



Document descriptif des délais de déploiement :



SEINE-ET-MARNE
NUMÉRIQUE

DURÉE MOYENNE D'UN DÉPLOIEMENT DE FIBRE OPTIQUE JUSQU'À L'ABONNÉ (FtH) - 18 mois



18 MOIS

©Seine-et-Marne Numérique—2017

Vous trouverez plus d'information sur le déploiement et la commercialisation de la fibre jusqu'à vos foyers, sur le site internet du syndicat

www.seine-et-marne-numerique.fr.

La station rhizosphère

Les travaux pour la mise en place de notre système d'assainissement collectif doivent débuter en début d'année 2021. Ils sont constitués de 2 opérations, chacune ayant plusieurs étapes :

- **OPERATION 1** : Reconstruction de la station d'épuration, mise en œuvre des ouvrages de transfert des eaux à traiter et gestion des effluents unitaires par temps de pluie :
 - Création d'une station d'épuration (STEP) selon la filière 'filtres plantés de roseaux pour une capacité de 280 EH,
 - Création d'un poste de refoulement et d'une canalisation de transfert depuis la STEP existante jusqu'à la future STEP,
 - Création d'un bassin de stockage-restitution pour la gestion des effluents unitaires par temps de pluie,
 - Démolition de la STEP existante.

- **OPERATION 2** : Réhabilitation des collecteurs unitaires rue de Brie et rue de l'Auxence et travaux de déconnexion de surfaces actives
 - Réhabilitation par chemisage continu de tronçons de collecteurs unitaires rue de Brie (45 m en DN300) et rue de l'Auxence (200 m DN200),
 - Remplacement en lieu et place de tronçons localisés rue de Brie et rue de l'Auxence et de branchements,
 - Réhabilitation de deux déversoirs d'orage,
 - Travaux de déconnexion de surfaces actives :
 - Suppression de 3 avaloirs à l'intersection de la rue de Brie, de la rue de la Fontaine et de la rue Sainfoins,
 - Création de deux nouveaux avaloirs au point bas de la rue de Brie de part et d'autre de la voirie raccordés à l'Auxence,
 - Aménagement du fossé par la mise en place de redans, ce qui permettra de favoriser l'infiltration des EP, ou création d'un puits d'infiltration, afin de réduire les apports d'eaux claires.

Coûts des 2 opérations :

- **OPERATION 1** : 451 000€
- **OPERATION 2** : 122 000€
- **TOTAL** : 573 000€ (hors études déjà réalisées)

Projection des travaux

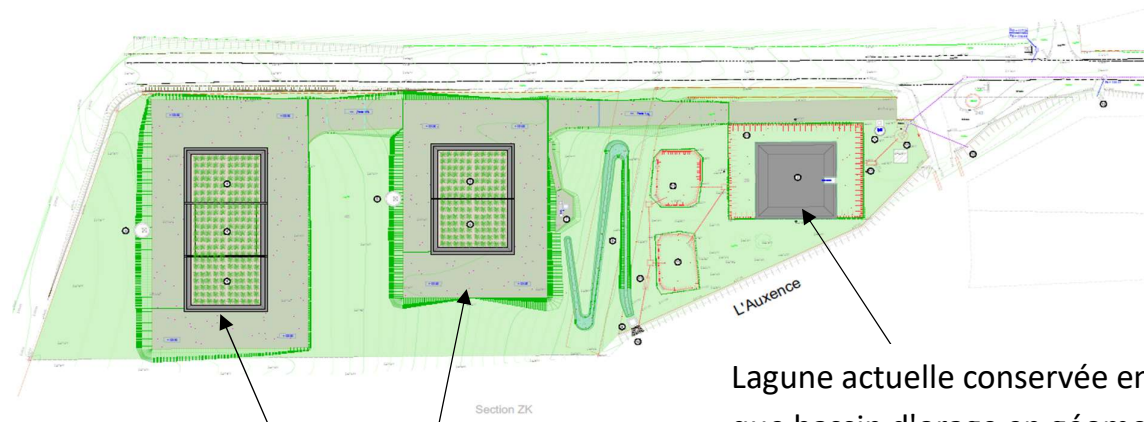
Actuellement :

Station de type lagunage aéré prévue pour 160 équivalents habitants



Projet de la nouvelle station :

Station par filtres plantes de roseaux pour 280 équivalents habitants



2 Bassins plantés de jeunes pousses



Lagune actuelle conservée en tant que bassin d'orage en géomembrane



Après développement des roseaux



Les deux bassins annexes actuels seront comblés.

Acquisition d'une maison

La mairie s'est portée acquéreur de la maison située au 13 rue du montois. Nous avons le choix entre construire un hangar ou acquérir une maison. Le choix a été fait.

Il s'agit de la maison qui jouxte la salle communale.

Nous souhaitons la transformer en maison pour la commission des fêtes. Elle servira à l'atelier des décorations de Pâques, ainsi que pour d'autres associations et ateliers si nécessaire.

Les dépendances serviront quant à elles à stocker le matériel communal. Nous vous avons expliqué, dans notre programme électoral que la mairie manquait de place ! 😊

La vente se fera auprès du notaire de Nangis fin septembre 2020.

La commune a demandé une subvention au département dans le cadre du FER (fond d'équipement rural) afin d'obtenir 45% de subvention. Le prix de cette acquisition étant de 90 000€ hors frais de notaires, cette aide ne sera pas négligeable.





Service d'eau Potable

Notre commune appartient maintenant au syndicat S2e77 qui assure le service en eau potable, soit la production, le transport, le traitement et la distribution.

Le Syndicat de l'Eau de l'Est Seine-et-Marne (Sée77) regroupe 132 communes et plus de 114 000 habitants.

En plus d'assurer l'exploitation de l'eau pour ces 132 communes, il mène également des travaux de renouvellement de réseaux ou de château d'eau.

Le syndicat souhaite que tous les habitants soient parfaitement informés de la réalité du service et des coûts engendrés. En attendant la mise en place du site internet, une brochure vous a été distribuée avant les congés et reste consultable au secrétariat de la mairie. Vous trouverez ci-dessous un extrait de celle-ci, décrivant une facture type pour 100 m3, avec la répartition des charges par service.

Facture type pour 100 m3				
► PRODUCTION ► TRAITEMENT ► TRANSPORT ► RENOUVELLEMENT		Syndicat de l'eau S2e77		
Part Fixe Annuelle	1 x	20,00 €		20,00 €
Part variable / m3	100 x	0,9100 €		91,00 €
► STOCKAGE ► CONTROLES ► DISTRIBUTION ► ENTRETIEN		Gestion en régie SNE 77		
Part Fixe Annuelle	1 x	25,00 €		25,00 €
Part variable / m3	100 x	1,5000 €		150,00 €
► REDEVANCES		Agence de l'Eau Seine Normandie AESN		
Redevance sur les prélèvements / m3	100 x	0,067 €		6,70 €
Redevance sur la pollution / m3	100 x	0,220 €		22,00 €
			TOTAL HT	314,70 €
► TVA	Sur total facture	314,70 € x 5,5 %		17,31 €
			TOTAL TTC	332,01 €
Tarifs - Année 2020				



Embellissement de notre village

Soucieux d'améliorer le cadre de vie de ses habitants, la Mairie de Meigneux a très vite souhaité entreprendre des plans d'embellissement dans le village, initiative à laquelle les Meigneusiens seront sûrement sensibles.

Comme vous avez pu le remarquer, la route de l'église a été entièrement refaite (voir photo ci-dessous) pour un cout de 35 918€, ainsi que les routes principales du village à l'initiative du département de la Seine-et-Marne.

Dans cette continuité, la Mairie a engagé un jeune Meigneusien, Lukas, que vous avez pu apercevoir aux quatre coins du village afin d'entreprendre des petits travaux d'entretien.

Parmi ces missions, dont la Mairie salue la motivation et l'efficacité de Lukas, nous comptons :

- L'entretien du cimetière
- La remise en peinture de la main courante de l'église
- La remise en peinture du portail de la station d'épuration
- Désherbage
- Autres

Toujours dans l'optique d'embellir notre petit village, la Mairie de Meigneux s'engage durant son mandat, à fleurir davantage les trottoirs et les espaces verts.

Comme vous le savez l'entretien d'un village et de ses espaces verts a un coût. Nous pensons que l'embellissement de notre village est avant tout l'affaire de chacun. Le succès de nos efforts ne peut être garanti sans votre aide et nous comptons sur vous.

Afin de continuer cette quête d'embellissement, nous invitons les Meigneusiens concernés

- A élaguer leurs arbres et haies (pour rappel, la coupure d'électricité du 20 août est due à un arbre non taillé qui associé à un coup de vent, a arraché un câble Enedis - > Retrouvez les conseils et les règles d'élague préconisés par Enedis en annexe)
- A désherber les trottoirs devant chez eux
- A ne pas laisser les poubelles vides dans la rue

- A ne pas stationner de façon gênante pour vos voisins, le passage des éboueurs ou masquer la visibilité à un carrefour.
- A raisonner les enfants pour le respect des biens publics

Les efforts conjugués de la mairie et de vous tous rendront notre village plus agréable.

Pour rappel et pour vous aider au quotidien, le passage des éboueurs se fait :

- Tous les mercredis pour les poubelles marrons
- Un vendredi sur deux pour les poubelles jaunes

Les horaires d'ouvertures des déchetteries de Nangis et Donnemarie-Dontilly sont les suivants :

9h – 12h / 14h – 17h Fermé le dimanche et le lundi

Des bennes pour le recyclage des verres et des papiers sont disponibles sur le parking de la salle communale.

Par ailleurs, un service de broyage des déchets verts est proposé gratuitement par la SMETOM, sur rendez-vous, les lundi, mercredi et vendredi en appelant le :

01.64.00.26.45



Rue de l'église



Job d'été

LUKAS notre cantonnier saisonnier.

Depuis début août, LUKAS a la lourde tâche de repousser la nature qui avait repris ses droits dans notre village.

Force est de constater qu'il a réussi largement à accomplir cette besogne. Du cimetière où il fut redoutable face aux mauvaises herbes et autres semences sauvages, à l'installation des panneaux routiers qui devenait nécessaires afin de compléter la sécurité à différents endroits du village, à la peinture au sol (stop, passages piétons, etc.) et à la station d'épuration pour lui redonner un peu d'éclat.

Originaire de Meigneux, à 18 ans, Lukas se destine à un avenir sportif puisqu'il entre en faculté dès la rentrée au STAPS de CHAMPS sur MARNE. Parcours déjà bien commencé dans la section HANDBALL dès l'âge de 8 ans et qu'il poursuivra dans le club de HANDBALL de Roissy en brie dès la saison prochaine.

Merci LUKAS et félicitations pour le travail accompli. Nous lui souhaitons une grande réussite et l'encourageons dans ses prochains challenges.



Le cimetière avant l'intervention de Lukas :



Le cimetière après l'intervention de Lukas :



Nos projets et travaux

Nous souhaitons :

- Continuer à embellir Meigneux en y faisant un entretien régulier mais comme vous le savez la végétation nous devance sans arrêt
- Remettre de la grave le long de la rue de l'auxence pour stabiliser un peu la route en attendant la fin des travaux de la future station d'épuration
- Reprendre les quelques défauts de voirie de la route des verrines afin que celle-ci ne se détériore pas trop vite
- Débuter les travaux de réhabilitation de la station d'épuration d'ici à la fin de l'année
- Demander des devis à diverses entreprises pour la réfection du clocher de l'église qui voit ses ardoises tomber régulièrement
- Nous avons vidé et nettoyé le grenier de la mairie qui n'avait pas vu d'aspirateur depuis fort longtemps
- Nous allons remplacer les mobiliers urbains qui ont été saccagés à la salle communale dès que les experts des assurances seront passés
- Nous devons faire élaguer un énorme sapin qui est tombé sur la clôture de la station de pompage lors du dernier gros coup de vent. Plusieurs autres arbres menacent de faire la même chose

Nous vous assurons que nos journées et nos semaines sont bien remplies 😊



L'Association Meigneusienne d'Initiative

L'AMI voit partir son président, **Marc Lainé**, après **plus de 20** années de bons et loyaux services.

Marc s'est énormément investi dans cette association et nous tenons à le remercier au nom de tous pour avoir su rassembler bon nombre d'entre nous lors des manifestations.

Le confinement (encore lui) n'a pas permis de tenir une assemblée générale collective pour former le nouveau bureau mais sachez que le flambeau a été passé à **Mme Valérie MARCHERAT** pour tenir le poste de présidente.

Nous lui adressons toutes nos félicitations pour cette nouvelle aventure, ainsi que tous nos encouragements pour l'organisation des futurs événements.

Elle sera assistée de :

- **Mme Christelle MENDES** : vice-présidente
- **Mme Claudine BRAY** : secrétaire
- **Mme Aude IZOULET** : vice-secrétaire
- **M Mathieu DALLA RIVA** : trésorier
- **Mme Véronique SAMSON** : vice-trésorière

Nous savons pertinemment qu'une association ne peut survivre sans l'implication de bénévoles, c'est pourquoi nous vous lançons ce message et comptons sur vous pour vous faire connaître auprès de l'AMI ou auprès de la mairie si vous avez envie d'intégrer cette équipe.

NOUS AVONS BESOIN DE VOUS

Le calendrier des manifestations se trouve ci-dessous. Selon les mesures sanitaires à venir, des modifications pourraient être apportées.

Nous vous attendons nombreux pour faire que cette association, si chère à notre cœur, continue à nous réunir.



La nouvelle équipe de l'AMI

Calendrier de l'AMI 2020/2021

- **26 Septembre 2020** : Fête des voisins
- **20 Novembre 2020** : Beaujolais
- **24 Janvier ou 31 janvier 2021** : Loto + Galette (à confirmer)
- **20 Mars 2021** : Bal costumé du printemps
- **13 Mai 2021** : Brocante
- **28 Mai 2021** : Fête des voisins
- **14 Juillet 2021** : Pétanque





Etat civil

*Au
Revoir!*

Départ du village

Mr et Mme **BEAUDEL**, 3 rue de la fontaine



Arrivées dans le village

Mme Nicole **BECASSE**, 3 rue de Champagne

Famille **LE COQ**, 3 rue de la Fontaine

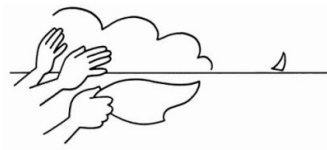


Les naissances

SPRIET Évangéline née le 27 Janvier 2020

LASSALETTE ALONSO Maëlys et Mélyssa nées le 14 juillet 2020

Les décès



Monsieur Christian **DUBUISSON** décédé le 4 aout 2020

Monsieur François **THIEFFRY** décédé le 17 aout 2020

Entreprises du territoire

- **CAGNE Christopher** – Agence de prévention et de sécurité
 - 8 rue de la vallée Gobin – 07 85 03 23 51
- **COUQUET Couvreur-Zingueur** : Franck PAQUET
 - 15 Rue de Champagne - 06 73 01 00 86
- **LEPETIT Frédéric** – Electricité générale
 - 14 rue de Brie – 06.04.59.44.81.
- **MENUISIERIE** : Christophe LEPICIER
 - 14 Rue de l'Auxence – 06.70.70.79.80.
- **PFSUC Formation adulte secouriste santé** : Eric MARCHERAT
 - 2 rue de la Gabriette – 06.88.35.52.67.
- **QUINOT S.A (Motoculture)** : Didier QUINOT
 - 7 Rue Brie – 01.64.08.02.64.
- **QUINOT Catherine** : Bijoux et accessoires de mode
 - 5 rue de l'église
- **RASOLANDRAIBE Vola** - Société de Services à la personne :
 - 14 Rue Champagne – 06.35.22.09.45.
- **REE Rails Europ Express** : CHAPELLE Christophe
 - 9 rue de l'Auxence - 01.64.00.31.20.
- **RICHARD Martine** : Atelier de vitrail
 - 7 rue du Marin

Annexes

Bulletin de participation

Pot de l'Amitié le **vendredi 25 septembre à 20 heures**

A remplir et retourner à la Mairie, avant le **20 septembre.**

Nom :

Adresse :

Participera / Ne participera pas au Pot de l'Amitié

Nombre de personnes participantes

Les responsabilités



L'ÉLAGAGE EST À LA CHARGE DU PROPRIÉTAIRE OU DE L'OCCUPANT

Le propriétaire a la responsabilité de l'élitage des arbres plantés sur sa propriété si :

- la plantation de l'arbre est postérieure à la ligne ;
- ou
- le réseau est situé en domaine public, l'arbre en domaine privé et les distances entre les branches et la ligne ne respectent pas la réglementation.

Dans ce cas, l'élitage doit être réalisé par le propriétaire à ses frais ou par une entreprise agréée de son choix, après un contact préalable avec Enedis par l'envoi d'une DT-DICT* sur www.reseaux-et-canalisation.ineris.fr

* Déclaration de projet de Travaux - Déclaration d'intention de Commencement de Travaux



L'ÉLAGAGE EST À LA CHARGE D'ENEDIS

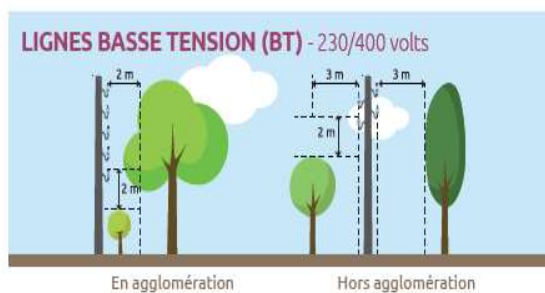
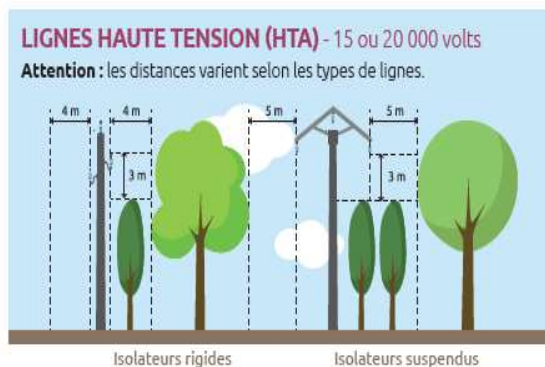
Dans les autres cas, Enedis assure l'élitage des végétaux. Chaque propriétaire en est informé au préalable. Cet élitage est à la charge financière d'Enedis. Il est réalisé par ses soins ou par ceux d'une entreprise spécialisée.

« Pour la sécurité de tous,
pour éviter des coupures d'électricité »



Les règles et les distances

Distances à la construction des lignes électriques (norme NF C 11-201)



Enedis demande que l'élagage soit réalisé en augmentant d'au moins un mètre les distances prévues à la construction des lignes.

DISTANCES DE SÉCURITÉ

L'arrêté interministériel du 17 mai 2001 définit : « la zone interdite à la végétation autour des conducteurs (câbles électriques) avec aucun surplomb de la végétation sur le couloir de l'emprise de la ligne ».

Distances minimales que la végétation ne doit jamais franchir

Réseau	Câble nu	Câble isolé
Basse tension	1 m	0 m (pas de frottement)
Haute tension	2 m	0 m (pas de frottement)

Règles de sécurité

À respecter aux abords des lignes électriques

- Ne jamais toucher une ligne, même en câble isolé.
- Ne pas s'approcher, ni approcher d'objet à moins de 3 mètres des lignes de tension inférieure à 50 000 V, à moins de 5 mètres des lignes de tension supérieure à 50 000 V.
- Ne jamais toucher un arbre dont les branches sont trop proches d'une ligne en câble nu (à moins d'1 m en BT et 2 m en HTA), ou en contact direct avec un câble isolé.
- Ne jamais toucher une branche tombée sur une ligne mais prévenir le service "dépannage" d'Enedis au **09 726 750 suivi des deux chiffres de votre département**.
- Ne pas faire de feu sous les lignes électriques.
- Si un arbre menace une ligne, prévenir le service "dépannage" d'Enedis.

Vous pouvez retrouver toutes ces informations et quelques compléments sur le site internet d'Enedis : <https://www.enedis.fr/>

Accès à la plaquette au format pdf :

https://www.enedis.fr/sites/default/files/Enedis_plaquette_elagage.pdf